



Valeurs

Pour un monde numérique résolument humain et éthique

Le numérique occupe une place toujours plus importante dans notre société, notre économie et nos vies. Depuis 2001, nous œuvrons au SPN pour que nos adhérent.e.s, comme nos partenaires et nos équipes, bénéficient des bienfaits de son développement.

Pour autant, fidèles à nos valeurs fondatrices, nous souhaitons résolument contribuer à faire du monde numérique un monde profondément humain et éthique. C'est la raison pour laquelle nous prenons des engagements concrets à travers cette charte en faveur de la protection des données personnelles et du respect de la vie privée, au profit du partage du savoir et des connaissances. Fort.e.s de ces convictions, et dans le respect de la réglementation, nous choisissons donc de nous imposer des principes clairs et invitons tous ceux qui travaillent, avec ou pour nous, à faire preuve des mêmes exigences.



1 - Développer le partage des savoirs et des connaissances

Transmission

Comprendre est la première des libertés. Nous oeuvrons pour que tout individu, toute entreprise ou collectivité de notre territoire comprenne et s'approprie les enjeux, les codes et les savoirs indispensables à son épanouissement et son émancipation dans la société numérique.

Ouverture

Le monde du numérique doit être un monde ouvert. Nous intégrons, chaque fois que c'est possible dans nos démarches d'innovation, des équipes pluridisciplinaires avec les compétences de nos adhérent.e.s, partenaires, universités, écoles, associations, start-up...



Recherche et innovation

Soutenir et aider la recherche et l'innovation en soutenant les entreprises et leurs projets est dans notre ADN depuis le premier jour. Le numérique est une opportunité de développer un nouveau monde, à l'échelle d'une personne, d'un groupe de personnes, d'un pays ou d'une planète.

2 - Protéger les données personnelles

Respect

Vos données personnelles doivent le rester ! Nous nous engageons à ne pas vendre vos données personnelles, qui que vous soyez : adhérent.e, salarié.e, ou partenaire dans le respect de la loi.



Transparence

Chacun a le droit de savoir. Quand nous utilisons des données personnelles, nous sommes transparents sur leur provenance, leur contenu et les usages que nous en faisons.

Sécurité

Chacun doit bénéficier d'un environnement juridique protecteur et sécurisant. Lorsque nous hébergeons vos données, nous accordons un soin particulier à leur localisation dans des centres de données, en France ou au sein de l'Union européenne.

Droit à l'oubli

Dans une société de la mémoire, le droit à l'oubli devient un droit fondamental. Chacun peut nous demander à tout instant la suppression des données qui le concernent, dans le respect de nos obligations de conservation.



3 - Placer les technologies numériques au service de l'humain

Pilotage

L'humain doit toujours conserver la maîtrise de la technique. Nous faisons en sorte que les technologies et les algorithmes que nous utilisons sont placés sous le contrôle de l'humain.

Mise en capacité

Pour que le numérique soit au service de la confiance. Nous promovons une nouvelle politique de la donnée visant à fournir aux individus la connaissance, le contrôle effectif et la maîtrise de l'usage des données qui les concernent, afin de développer leur pouvoir d'agir.

Enrichissement

Le progrès technique doit rester au service de l'humain. Nous utilisons les technologies au service de l'humain, afin d'enrichir aussi bien la qualité de la relation avec nos adhérent.e.s que leurs métiers et savoir-faire respectifs.



Le texte de cette nouvelle charte, a été co-rédigé par Jean-Christophe Gilbert, Sébastien Mahé lors de leur co-présidence et soumis au CA. Il est mis à disposition sous licence CC BY NC 3.0 France. Source : Maif.fr (des modifications ont été effectuées à l'Oeuvre). Chaque adhérent.e est libre de la diffuser, la partager et s'en réclamer co-auteur.